

BULLETIN MUNICIPAL FAVIÉROIS - mai 2014

REMERCIEMENTS Bravo FAVIERES, 69,43% de participation c'est nettement supérieure à la moyenne nationale. C'est donc le score à battre pour les **Élections Européennes du 25 Mai 2014**.



C'est le premier bulletin du nouveau mandat, traditionnellement réservé aux remerciements et à la présentation de la nouvelle organisation municipale. Donc dans cette édition vous trouverez un rappel des missions des conseillers et leur répartition dans les commissions (communales et communautaires) et dans les syndicats intercommunautaires.

D'autres infos également, le budget communal qui vient d'être voté, l'agenda, l'état civil et quelques publicités.

Le bulletin est un support d'information pour les habitants mais ce n'est pas le seul. Nous avons prévu d'améliorer le site internet de la commune. Il prendra une part grandissante dans la communication municipale : www.favieres77.fr

D'autres évolutions sur le fond et la forme sont envisagées pour « L'Arbre à Lettres », à suivre...

En avant-première également :

- Lors du Conseil Municipal du 30 mai, les budgets de la commune (fonctionnement et assainissement) ont été votés à l'unanimité des élus présents.
- Certains matchs du mondial au Brésil seront retransmis sur grand écran à la salle du Marais.
- Le **21 juin Fête de la Musique**, animation rurale, à partir de 14h30 et jusqu'à la fin du feu de la Saint-Jean au Bourg.
- Le **21 septembre**, la 2^e édition du **Loto Bouse** de Favières-en-Brie.

*Bonne lecture,
pour la Commission Communication, Daniel PATU.*



Merci à vous tous, chers habitants du Bourg et du Hameau de Favieres d'avoir accordé votre confiance et d'accueillir mon équipe et moi-même, pour j'espère il en sera, un mandat de 6 ans.

Je ne serais pas simplement un Maire gestionnaire mais aussi un Maire proche de vous.

Soyons une belle et grande famille, solidaire, et soucieuse de préserver son environnement social, naturel, culturel et patrimonial.

Bâtir avec passion, privilégier avec vous, des relations fortes qui font la richesse de la vie.

Notre devise, notre projet seront de protéger, rassembler et construire en respectant au mieux les intérêts de chacun, fil conducteur que nous honorerons au mieux pendant ce mandat.

Je veux également remercier les élus sortants pour tout le travail accompli ensemble depuis 2008, dire aux collègues réélus le plaisir que j'aurai à poursuivre l'aventure à leurs côtés, et enfin féliciter les nouveaux entrants au Conseil Municipal qui vont découvrir et construire la commune de demain.

Alors encore une fois, un grand MERCI et sans attendre, au travail, pour le bien des habitants du Bourg et du Hameau.

Jean-Claude MARTINEZ

Le Budget Communal 2014

LE BUDGET PRIMITIF 2014 de la commune a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 30 avril 2014.

Les trois taxes communales n'ont pas augmentées, conformément à l'engagement de l'équipe municipale.

Les taux retenus sont :

Taxe d'habitation : 16% ; Taxe foncière (bâti) : 28,75% ; Taxe foncière (non bâti) : 113,28% ;

Globalement, elles génèrent 532K€ et couvrent un peu plus de 48 % du budget de fonctionnement.

Les subventions versées aux associations communales sont en augmentation et sont de 20 k€.

LE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2014 total est de 1101K€ en fonctionnement et 1255K€ en investissements.

Les graphiques ci-contre illustrent les principales rubriques concernées par le budget de fonctionnement.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2014 prévus :

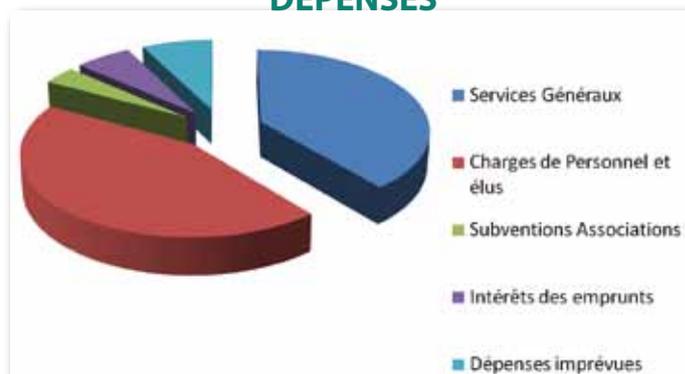
Construction scolaire 1080K€, Columbarium 23K€, Travaux de bâtiments 16K€, Travaux de voirie 99K€.

LE BUDGET ASSAINISSEMENT 2014 envisagé comprend des dépenses d'exploitation de 70k€ et des dépenses d'investissements de 1110K€ dues essentiellement à la construction de la station d'épuration.

RECETTES



DÉPENSES





Mise en place du plancher sur le bassin d'orage (1).



Début de nourriture des roseaux dans les lits macrophytes.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS 2014

ORGANISME BÉNÉFICIAIRE	Montant de la subvention 2014
Comité des Fêtes	3.500 €
Imagin'Art	500 €
FNACA Tournan	150 €
Favières 2 en 1	1.000 €
Amicale Pompiers de Tournan	200 €
Amitié et Gaieté	1.200 €
Au Grès des Loisirs	500 €
Resto du Coeur S et M	500 €
Choeur en Route	750 €
Mission Locale	1.071 €
Société des Amis de JL DAVID	100 €
Radio Club	300 €
OCCE Coopérative Scolaire	5.000 €
Sporting Club	3.000 €
Sauvegarde du Patrimoine	1.600 €
Subvention à attribuer à la Sauvegarde du Patrimoine	600 €
COMPTE/6574 TOTAL	19.971 €

ÉVOLUTION DE LA FACTURE D'EAU

Vous avez reçu votre facture d'eau avec une désagréable surprise d'augmentation sur la part collecte et traitement de Lyonnaise des Eaux de 0,73€ par mètre cube d'eau.

Cette augmentation est due à la charge du traitement de l'eau usée par la nouvelle station d'épuration. Avant, cette charge n'était pas déléguée, puisque l'ancienne station ne fonctionnait pratiquement pas.

Les habitants du hameau de la Route sont raccordés sur la station d'épuration de Villeneuve Saint-Denis et la charge du traitement est déjà intégrée sur la facture d'eau au niveau de la part communale.

Quel que soit le site de traitement des eaux usées (station du bourg ou station de Villeneuve Saint-Denis) le prix de l'assainissement est le même pour toute la commune.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Elles sont publiques, les habitants peuvent assister aux débats mais pas y participer. Les Compte-Rendus et la date de la prochaine réunion sont affichés dans les panneaux d'affichage administratifs municipaux. Vous pouvez également vous connecter sur le site internet de la commune : www.favieres.fr

La date du prochain conseil peut être obtenue en téléphonant à la mairie.

Nouveau service aux habitants : PERMANENCE D'INFORMATION JURIDIQUE EN MAIRIE

Les permanences juridiques se tiendront en mairie, les mercredis et samedis matin, sur rendez-vous exclusivement. Ces dernières sont gratuites, confidentielles et anonymes. Pour toutes autres informations ou pour une prise de rendez-vous, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

Krystel MARTEL.

Suite au sondage de la route pour une permanence à la bibliothèque, c'est le mercredi qui a été retenu à 98%. La permanence se tiendra donc

**le 1^{er} mercredi de chaque mois :
de 11h à 12h et de 15h à 16h.**

Josiane DÉTANG.

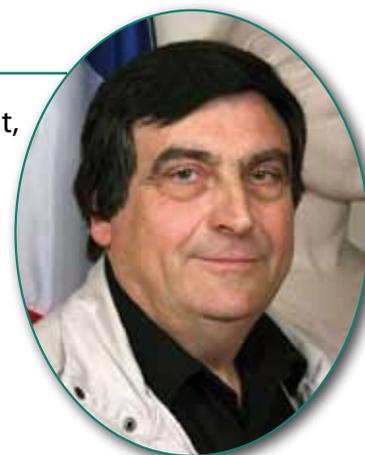
Présentation du Conseil Municipal

Jean-Claude Martinez, le Maire

Elu pour 6 ans par le conseil municipal, le Maire est à la fois le représentant de l'Etat, le chef de l'Administration communale et le président du Conseil Municipal :

- En tant que représentant de l'Etat, il est Officier de Police Judiciaire et Officier d'Etat civil. Il est aussi le représentant du préfet pour l'application des lois et des règlements au niveau de la commune.
- En tant que chef de l'administration communale, le Maire veille au bon fonctionnement des services communaux.
- En tant que président du Conseil Municipal, le Maire organise et dirige les débats, veille au bon déroulement des réunions. Il est chargé de l'exécution des décisions du Conseil Municipal.

Il est le président de toutes les commissions municipales.



Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Favières est, en raison du nombre d'habitants de notre commune, composé de 15 membres élus pour 6 ans. Il est l'organe de décision de la commune, dans tous les domaines de la vie municipale.

A ce titre, il vote, chaque année, le budget de la commune, décide de la construction d'équipements et de la réalisation des travaux importants. Il fixe en outre le niveau des impôts communaux, les différents tarifs municipaux, aide les associations par le biais des subventions.

Les membres du Conseil Municipal adoptent les décisions, par délibération, à la majorité des voix (celle du Maire étant prépondérante en cas d'égalité), au cours de séances publiques qui ont lieu en moyenne une fois par mois.



Josiane Détang -3^e Adjoint



Daniel Borg



Danièle Giroudot

Les Commissions Municipales

Composées d'élus, éventuellement assistés par les habitants de la commune en fonction des sujets, les commissions préparent les décisions du conseil municipal. Elles sont présidées de droit par le Maire et se réunissent chaque fois que nécessaire.

Les Syndicats Intercommunaux

Utiles au bon fonctionnement de la vie quotidienne de la commune (gestion scolaire, eau, transports, déchets,...) et à la préparation de son devenir. Des élus choisis par le Conseil Municipal y représentent au mieux les intérêts de Favières.



Présentation du Conseil Municipal



Christelle Fournot - 1^{er} Adjoint



Mourad Fennas - 2^e Adjoint



Jean-Michel Bessol - 4^e Adjoint



Krystel Martel
Conseillère Déléguée



Sébastien Laurent
Conseiller Délégué



Catherine Le Bars
Conseillère Déléguée



Daniel Patu



Marie-Isabelle Drocourt



Claudine Bouzonie



Sylvain Carré



Valérie Gautier



Les Commissions de la Communauté de Communes de la Brie Boisée

Le Bureau de la Communauté de Communes est un organe expressément prévu par les textes. Sa mission, plus générale que celle des commissions, est de préparer l'ensemble des dossiers, et plus précisément les délibérations qui seront soumises au Conseil de la Communauté.

A ce titre, il a un rôle de concertation préalable très important et garantit la cohésion de la Communauté de Communes par les débats qui ont lieu en son sein.

Tous les détails des commissions dans le bulletin de la CCBB
et sur le site www.brieboisee.fr



Répartition des élus dans les commissions et syndicats intercommunautaires

COMMISSIONS COMMUNALES

Président de toutes les commissions

- Le Maire, Jean Claude MARTINEZ

Commission finances

- Christelle FOURNOT, Mourad FENNAS, Marie-Isabelle DROCOURT, Danièle GIROUDOT, Claudine BOUZONIE.

Commission Scolaire, jeunesse et Sport

- Christelle FOURNOT, Krystel MARTEL, Sébastien LAURENT, Josiane DETANG, Valérie GAUTIER.

Commission vie associative et culture

- Catherine LE BARS, Daniel PATU, Josiane TROTTIER, Krystel MARTEL, Valérie GAUTIER.

Commission travaux et environnement

- Jean Michel BESSOL, Daniel PATU, Daniel BORG, Danièle GIROUDOT, Sylvain CARRE.

Commission Développement durable et urbanisme

- Jean Michel BESSOL, Krystel MARTEL, Daniel PATU, Sébastien LAURENT, Claudine BOUZONIE.

Commission d'appel d'offre

- Krystel MARTEL, Daniel PATU, Sylvain CARRE
Jean-Michel BESSOL, Marie-Isabelle DROCOURT, Claudine BOUZONIE.

C.C.A.S. Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

- Mourad FENNAS, Christelle FOURNOT, Valérie GAUTIER.

Délégués au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne

- Jean-Michel BESSOL, Sylvain CARRE, Daniel BORG.

Syndicat Mixte à Vocation Multiple de la région de TOURNAN

- Christelle FOURNOT, Mourad FENNAS, Valérie GAUTIER. Krystel MARTEL, Daniel PATU, Sylvain CARRE.

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau potable de la Brie Boisée

- Jean Claude MARTINEZ, Jean-Michel BESSOL. Josiane DETANG, Claudine BOUZONIE.

Syndicat Mixte d'Assainissement des Boues

- Jean-Michel BESSOL
Jean-Claude MARTINEZ

Syndicat Mixte pour L'Aménagement et l'Entretien de la Marsange

- Jean-Claude MARTINEZ, Christian MORESTIN
Jean-Michel BESSOL, Claudine BOUZONIE

Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du Bassin Versant de l'Yerres

- Jean-Claude MARTINEZ
Jean-Michel BESSOL

S.I.E.G.C.L. Syndicat Intercommunal pour la Gestion d'un Centre de Loisirs (Piscine de Fontenay)

- Laurent SEBASTIEN, Krystel MARTEL.
Jean Claude MARTINEZ, Claudine BOUZONIE

Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles

- Président Jean-Claude MARTINEZ, Christelle FOURNOT, Mourad FENNAS, Claudine BOUZONIE

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

- Christelle FOURNOT, Josiane DETANG, Valérie GAUTIER.

CONSEILLERS FAVIÉROIS DANS LES COMMISSIONS DE LA C.C.B.B.

Bureau de la Communauté de Communes

- Jean-Claude MARTINEZ 3ème Vice-président (membre de droit)
Christelle FOURNOT (membre de la commune de Favières)

Commission affaires sociales

- Mourad FENNAS, Claudine BOUZONIE

Commission finances et études financières

- Jean-Claude MARTINEZ, Marie-Isabelle DROCOURT

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, C.L.E.C.T.

- Jean-Claude MARTINEZ, Marie-Isabelle DROCOURT

Commission travaux et voirie

1^{er} groupe de travail en charge du suivi des travaux, des travaux de voirie et des chantiers :

- Jean-Claude MARTINEZ, Jean-Michel BESSOL

2^e groupe de travail en charge des compétences « lourdes » :

- Jean-Claude MARTINEZ, Jean-Michel BESSOL, Sébastien LAURENT

Commission jeunesse et sports

- Christelle FOURNOT, Sébastien LAURENT

Commission culturelle

- Catherine LE BARS, Daniel PATU

Commission urbanisme et politiques contractuelles

- Jean-Claude MARTINEZ, Krystel MARTEL

Commission environnement et développement durable

- Jean-Claude MARTINEZ, Jean-Michel BESSOL

Commission d'Appel d'Offres

En qualité de titulaire : Jean-Claude MARTINEZ

Commission mutualisation et carte intercommunale

- Jean-Claude MARTINEZ

Délégués de la CCBB au SICBANC

Délégués titulaires : Jean-Claude MARTINEZ, Jean-Michel BESSOL

Délégués suppléments : Daniel BORG,

Délégués de la CCBB au SIETOM

Délégués titulaires : Jean-Michel BESSOL, Claudine BOUZONIE

Délégués suppléments : Jean-Claude MARTINEZ,

Marie-Isabelle DROCOURT

Délégués de la CCBB au sein du Syndicat Mixte de Transport des Secteurs III et IV de Marne-la-Vallée et Communes Environnantes

Délégué titulaire : Claudine BOUZONIE

Délégué supplément : Jean-Claude MARTINEZ

Titulaires en noir, Suppléments en vert



Etat Civil 2014



Mariages

Alana REVAZOVA
et Jean-Pierre GALI

le 5 avril 2014



Naissances

Matvy BODIN né le 3 janvier 2014

Alexis DOS SANTOS né le 23 janvier 2014

Constance VINCEN née le 19 février 2014



Décès

Angelo ZANCA décédé le 23 février 2014

Réunion d'Information
pour mieux maîtriser vos consommations

EAU - GAZ - ÉLECTRICITÉ

mardi 10 juin 2014 à 9h30

Maison Départementale des Solidarités
de TOURNAN

- 16, place Edmont de Rothschild -

ARBRE A LETTRES

- Prochaines Parutions -

• 20 septembre 2014

• 20 janvier 2015

Les associations souhaitant faire paraître un article doivent le faire savoir, et fournir les fichiers selon les modalités précisées dans le courrier reçu par leur président.

Par courriel, textes au format « word » et photos et logos séparés du texte en format « jpg ».

Daniel PATU

Agenda 2014

■ En **vert** les manifestations organisées par Favières-en-Brie.

■ En **rose** les manifestations organisées par la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

◆ 25 Mai 2014 ◆

Élections Européennes

◆ 21 juin 2014 ◆

Fête de la musique

Animation rurale au Bourg à partir de 14h30
au marais et jusqu'au FEU DE LA SAINT-JEAN

SUR LE TERRAIN COMMUNAL DU BOURG

Organisée par IMAGIN'ART et le Comité des fêtes

◆ 28 juin 2014 ◆

i Hola ! Une journée en Amérique Latine

à partir de 10h30 sur le parking de la salle des fêtes - **PONTCARRÉ**

20h30 concert Jazz Salsa La Boca Chocolate

RENSEIGNEMENTS 01 64 66 60 41

◆ 5 juillet 2014 ◆

11h Inauguration de la nouvelle station
d'épuration du Bourg.

◆ 5 juillet 2014 ◆

Fête du Village

Concours de boules, Restauration et Feu d'Artifice

sur le terrain communal du Bourg

- RUE DES FARINATS -

◆ 21 septembre 2014 ◆

2^e édition du Loto Bouse

- sur le terrain communal du Bourg -

Organisé par le Comité des Fêtes

◆ 4 octobre 2014 ◆

BALADE «AU FIL DES MOTS »

Aux abords de la Maison de la Nature à Ferrières-en-Brie,
découvrez les 3 compagnies et leurs récits dans ce cadre bucolique.

En partenariat avec la ville de Bussy St-Georges et le Parc Culturel de Rentilly

GRATUIT renseignements au 01 64 66 60 41

◆ Samedi 11 octobre 2014 ◆

FESTIVAL DE MUSIQUE 9^{ème} édition - Jazz Rock

Renseignements au 01 64 66 60 41

ou sur www.brieboisee.fr

◆ 15 novembre 2014 ◆

Repas Annuel de Bienfaisance de
l'Association de Patrimoine d'Ann Gardyn

- Salle du Marais -



Artisan du Bourg de Favières

NOUVEAU
dans votre ville !



Tous travaux

Travaux de maison, extérieur & bricolage



01.64.07.85.71
06.22.64.81.73

www.tous-travaux.fr
contact@tous-travaux.fr



Compagnie Fermière

Benjamin & Edmond de Rothschild

PRODUITS FERMIERS

SUR COMMANDE UNIQUEMENT

**BRIE DE MEAUX - COULOMMIERS - BEURRE DE BARATTE
CRÈME FRAÎCHE - TERRINES DE CERF ET DE SANGLIER**

Domaine des 30 Arpents - 77220 Favières

Tél. 01 64 07 02 12 / Fax 01 64 07 32 88

30arpents@orange.fr



**Aucune modification dans la page « infos pratiques »
de l'édition de janvier 2014.**

Vous pouvez retrouver cette page
sur le site **www.favieres.fr**
ou demander **une copie papier à la mairie.**

La Brie Boisée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Site internet de
la Brie Boisée

C2 FAVIÈRES



Site internet du
Comité des Fêtes



Site internet de la
Mairie de Favières

REMERCIEMENTS POUR LA RÉALISATION DE CE BULLETIN

Au secrétariat de la Mairie pour son aide précieuse,
à AZAPRIM - 77600 BUSSY SAINT MARTIN pour l'impression - 01 60 07 57 75,
à LaureBé Graphiste pour la réalisation - 06 18 73 12 09

Directeur de la Publication : Jean-Claude MARTINEZ - Rédacteur en Chef : Daniel Patu

Dépôt Légal mai 2014 - Tirages 600 exemplaires

